

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire au Centre Communautaire, situé au 33, rue de l'Église, le **27 avril 2026 à 20h00**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. **Ouverture de la séance**
 2. **Adoption de l'ordre du jour**
 3. **Adoption des règlements**
 - 3.1. Règlement 26-923 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
 - 3.2. Règlement 26-924 modifiant le règlement 15-676 de construction afin de regrouper certaines dispositions relatives à l'entretien des bâtiments dans le Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
 4. **Période de questions**
 5. **Clôture de la séance et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 24 avril 2026.

Avis numéro : 2026-45



Marie-Noël Duclos
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 24 avril 2026.



Marie-Noël Duclos
Greffière